

REACTION DE LA FEHAP SUITE A L'ANNONCE DE L'EXTENSION DES REVALORISATIONS DES SALAIRES DE NUIT ET LES SUJETIONS DE WEEK-END AUX PROFESSIONNELS DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX DU SECTEUR PRIVE NON LUCRATIF

Paris, le 26 octobre 2023 – La ministre des solidarités et des familles Aurore Bergé a annoncé hier l'extension des revalorisations des salaires de nuit et des sujétions du week-end aux professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux du secteur privé non lucratif, à l'instar du secteur sanitaire, pour le plus grand soulagement des 130 000 professionnels concernés.

« Nous nous réjouissons de cette annonce qui met fin à une période d'incertitude. Elle vient à point nommé alors que bon nombre de nos EHPAD sont en danger, subissant de plein fouet les effets délétères de l'inflation », déclare Marie-Sophie Desaulle, présidente de la FEHAP. « Il est crucial, comme l'a souligné la ministre, de maintenir une équité de traitement, que ce soit entre secteurs, sanitaire et médico-social, mais aussi entre les acteurs qu'ils soient publics ou privés associatifs. Reste désormais la question de la mise en œuvre pour laquelle nous serons particulièrement vigilants. »